

S8 – CM & TD – Etudes de cas (plus ou moins authentiques)

Cas 3 – J'aimerais travailler des chansons en anglais. Un collègue me suggère la chaîne Hello Song for Kids <https://www.youtube.com/watch?v=gghDRJVxFxU> Puis-je la diffuser lors de mes séances en classe ? Pour les vacances, je voulais que les élèves puissent retrouver les vidéos en anglais que nous avons étudiées en classe. Ai-je le droit de créer un Netboard, <https://netboard.me/index.html> de les partager avec mes élèves et d'y déposer des ressources ? J'aimerais créer un onglet "anglais" et y insérer des liens YouTube ? Est-ce possible légalement ? Je m'aperçois que certaines vidéos déclenchent de manière aléatoire des publicités. Est-ce rédhitoire ? Comment faire ? Puis-je légalement utiliser un bloqueur de pub de type Adblock ?

Plutôt que Netboard, des collègues me conseillent d'utiliser Padlet <https://fr.padlet.com/> Est-ce possible légalement ? Quelles sont les restrictions ? Quelles sont les alternatives ?

J'ai enregistré mes élèves qui chantent par dessus la vidéo. Ai-je besoin d'une autorisation particulière pour déposer sur le Netboard cet enregistrement dans la mesure où l'on ne voit pas les élèves ? J'ai aussi fait une vidéo. Puis-je la déposer sur le Netboard ? L'autorisation de diffusion d'images en début d'année suffit-elle dans la mesure où seuls les parents d'élèves de la classe ont le lien pour accéder à ce Netboard ?